

Séance du lundi 18 mars 2024

Date de la convocation: 27/02/2024

Membres en exercice :
10

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-huit mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence du Président, Cédric THOMAS,

Présents : 9

Présents : Albane ANCELIN, Yves BRODARD, Sylvie AFANYAN, Céline PROUTEAU, Benjamin BIERNAT, Cedric THOMAS, Julien BESSE, Eric SURMONT

Votants : 8

Représentés :

Excusés :

Absents : Méline JEAN, Cindy MAILLOT, Eric CHERIER, Christelle PANNIER, Jean-Luc LE MIGNON, Alain PICOCHÉ, Emma RODRIGUEZ

Secrétaire de séance : Albane ANCELIN

DLIB_2024_03 - Objet : vote du budget 2024

Monsieur le Président donne lecture du budget primitif 2024 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit:

- Section de Fonctionnement 477 700€
- Section d'Investissement 126 947.36 €

Il rappelle l'intégration du résultat provisoire de l'exercice 2023 précédemment approuvé. Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE le budget 2024 pour les montants évoqués ci dessous
Approuve les éléments fournis en annexe.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun 43, rue du Général de Gaulle, Case postale n°8630, 77008 Melun Cedex, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou sur la plateforme dématérialisée www.telerecours.fr.

RF Cédric THOMAS Président des MEAUX
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 22/03/2024 077-257703363-20240318-DLIB_2024_03-DE

Président du SIRP GLM

Acte rendu exécutoire après dépôt en
préfecture le
publié ou notifié le

RF Préfecture de MEAUX
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 22/03/2024 077-257703363-20240318-DLIB_2024_03-DE